

Mot du Président du Conseil

L'Année 2020 a été celle de la transition pour mon deuxième mandat en cours, au titre de Président du Conseil de l'Ordre National des Architectes du Cameroun (ONAC). Un mandat déterminant. Celui-ci doit s'opérer avec pour indicemajeur le renouvellement de la majorité des membres du Conseil parle changement du Président de l'Assemblée Général et du Commissaire aux comptes vote uninominal.

Je marque alors ce nouveau mandat de trois (03) ans sous le signe de la lutte contre l'exercice illégal de la profession d'architecte, et la mise sur pieds de trois (03) chantiers dont les points forts s'articulent sur :

- Le social ; avec la mise en place d'une mutuelle des architectes ;
- Le droit ; donc la défense des droits professionnels des architectes par l'institution d'un syndicat des architectes ;
- Le conseil ; avec la procédure déjà engagé dans l'optique d'un appuipermanent aux collectivités territoriales décentralisées (CTD) à travers la création et l'institutionnalisation d'un Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement en vue de l'atteinte des objectifs des ODD 11 (bâtiments, villes durables et résilients).

J'invite ainsi tous les architectes à une réelle prise de conscience de ces objectifs énoncés pour cet ultime mandat enclenché.

En souhaitant à vous Confrères et Consœurs, à tous nos Partenaires et Amis mes Vœux les Meilleurs pour cette nouvelle Année 2021,

Portons dans nos pensées et prières nos confrères qui nous ont quittés au cours de la mandature qui venait de s'achever.

Vivement que cette Nouvelle Année 2021 nous apporte beaucoup de projets dans la Paix, la Concorde, la Confraternité, l'Amour, la Joie et la Réussite de tous.

Le Président du Conseil de L'Ordre